



N/Ref : DG/

Masbaraud-Mérignat, le 8 mars 2016

A Mesdames et Messieurs les Conseillers
Communautaires

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Conseil communautaire de la Communauté de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière se réunira le :

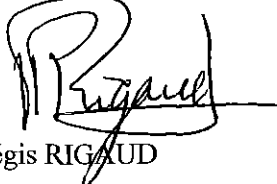
Lundi 21 mars 2016 à 19 h 00
Salle polyvalente à Bosmoreau-les-Mines

- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 11 février 2016.
- Information sur la préparation d'un nouveau dispositif d'aides à l'amélioration de l'habitat privé, à l'échelle départementale.
- Délibération n°1 : adoption du règlement -cadre pour l'instruction des demandes de subventions relatives aux évènementiels se déroulant sur le territoire intercommunal.
- Délibération n°2 : tarifs de la maison Martin Nadaud.
- Délibération n°3 : validation du projet d'acquisition de terrains et de son plan de financement pour la réalisation d'un regroupement foncier autour de la forêt intercommunale d'Arpeix.
- Délibération n°4 : motion de soutien aux agriculteurs.
- Délibération n°5 : motion relative au maintien de l'offre de service de proximité des finances publiques départementales.
- Information sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.
- Questions diverses.

En cas d'indisponibilité de votre part, je vous demanderai de bien vouloir vous référer à la note ci-jointe, relative à la suppléance et aux procurations, selon le nombre de Conseillers communautaires que compte votre Commune.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,


Régis RIGAUD